

36ème TOURNOI REGIONAL DE BIARRITZ

15-16 Juin 2013

Article 1 : Les Goélands de Biarritz organisent les 15-16 Juin 2013 leur trente-sixième tournoi de Tennis de Table ouvert à tous. Ce tournoi se déroulera à la salle DAGORETTE et à la HALLE SPORTIVE, 16 avenue d'Etienne à BIARRITZ (près du lycée et du tribunal d'instance).

Article 2 : Onze tableaux sont prévus (maximum de 48 joueurs par tableau) :

Tableau 1 : 500-1399	Tableau 2 : NC-Non numéroté	Tableau 3 : 500-899	Tableau 4 : Coupe Davis (max 3400 pts)
Tableau 5 : NC – n°500	Tableau 6 : 500-1099	Tableau 7 : 1000-1799	Tableau 8 : NC-Non numéroté
Tableau 9 : Doubles (max 3600 pts)		Tableau 10 : 900-1599	Tableau 11 : Toutes Catégories

Article 3 : Chacun des tableaux sera doté de coupes pour le vainqueur ainsi que pour le finaliste et des lots en espèces et en nature seront remis aux participants jusqu'aux quart de finalistes ou jusqu'aux demi-finalistes pour les tableaux comportant moins de 24 engagés. En fonction du nombre de participants, le club des Goélands de Biarritz Tennis de Table se réserve le droit de modifier la distribution des lots ou de fusionner certains tableaux, notamment en cas d'un nombre insuffisant d'inscrits.

Article 3 bis : Le challenge de la ville de BIARRITZ sera attribué au club comptant le plus grand nombre de points ainsi décomptés :

- 1 point par inscrit dans chacun des 9 tableaux - 10 points au premier de chacun de ces 9 tableaux.- 8 points aux finalistes - 5 points aux demi-finalistes. Ce challenge, doté d'une coupe, sera remis en jeu chaque année et appartiendra définitivement au club l'ayant remporté 3 fois consécutivement ou 5 fois non consécutivement. **Les Goélands ne participeront pas à cette épreuve. Les tableaux 4 et 9 ne sont pas pris en compte dans le calcul.**

Article 3 ter : Le challenge Jean DUMORA, Président des Goélands, décédé en 1983, sera attribué au club totalisant le plus grand nombre d'engagements dans les 7 tableaux. Ce challenge, doté d'un trophée, ne pourra être gagné définitivement mais sera remis en jeu chaque année. Une coupe remise au club gagnant lui restera acquise définitivement. **Les Goélands ne participeront pas à cette épreuve. Les tableaux 4 et 9 ne sont pas pris en compte dans le calcul.**

Article 4 : Les épreuves se dérouleront de la façon suivante.

- Tableaux par poules de 3 joueurs, puis par élimination directe, avec 2 qualifiés par poule dans la mesure où l'horaire le permettra. 48 joueurs maximum par tableau
- Tableaux 4 et 9 par élimination directe (ou poules si le nombre d'équipe est limité) : 32 équipes max en tableau 4 et 64 max en tableau 9. Les inscriptions se feront par ordre chronologique d'engagement au tournoi.
- Au meilleur des cinq manches pour toutes les parties. Tableau 4 (Coupe Davis) au meilleur des trois matchs.
- Sur 24 tables avec des balles agréées orange.

Article 5 : Les engagements sont à adresser à **GOELANDS de BIARRITZ - salle Dagorette - 16 avenue d'Etienne - 64200 BIARRITZ** et devront parvenir **AU PLUS TARD, le 14 Juin avant 12 h**. (Engagement possible par Fax et Tél. au 05.59.03.83.43 ou e.mail - goelands.btz@wanadoo.fr). Les droits d'engagements pourront être payés le jour du tournoi par le responsable du club (voir tableau bas de page).

Article 6 : Horaires (à titre indicatif)

Samedi

11h00 – Tableau 1 (500-1399)
12h15 – Tableau 2 (NC-Non numérotés)
13h30 – Tableau 3 (500-899)
14h45 – Tableau 4 (Coupe Davis)
16h30 – Tableau 5 (NC – n°500)

Dimanche

9h00 – Tableau 6 (500-1099)
10h15 – Tableau 7 (1000-1799)
11h30 - Tableau 8 (NC-Non numérotés)
13h00 Tableau 9 (Doubles)
14h30 – Tableau 10 (900-1599)
16h30 – Tableau 11 (Toutes cat.)

Les joueurs absents 5 minutes après l'horaire prévu pour leur partie seront déclarés forfaits.

Article 7 : Une tenue sportive sera exigée pour chaque participant. Le port de chaussures de sport sera obligatoire pour toute personne quelle que soit sa fonction, se trouvant dans les aires de jeu.

Article 8 : Le juge arbitre sera Jean Paul DUMAS. Les fonctions d'arbitres seront assurées au sein des poules par les joueurs exemptés, et ensuite par les perdants des parties. Les arbitres seront responsables de la feuille de match et de la balle qu'ils devront ramener à la table du juge arbitre.

Article 9 : Les participants pourront s'inscrire dans trois tableaux par jour. Tout participant éliminé pourra s'inscrire dans un tableau supplémentaire avec accord du J.A.

Article 10 : Le tirage et la composition des tableaux qui tiendront compte des classements officiels de la F.F.T.T. seront effectués - **salle Charles DAGORETTE - 16, avenue d'Etienne à BIARRITZ - le 14 Juin 2013.**

Article 11 : Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident, pouvant se produire dans la salle ou au cours du tournoi.

Article 12 : Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement, que les organisateurs se réservent le droit de modifier. Pour tout ce qui aurait pu être omis dans ce règlement, il sera fait appel au règlement de la F.F.T.T.

IMPORTANT : Aucune interruption de jeu n'est prévue initialement. Un buffet avec sandwiches, petite restauration et boissons sera à votre disposition. Le tout a des prix super-démocratiques.

VALEUR DES LOTS et ENGAGEMENT : tous les tableaux en espèces (euros), sauf les ¼ finalistes en nature.

Tableau	500-899	500-1099	500-1399	900-1599	1000-1799	NC- Nnum	NC- n°500	Toutes Cat.	Coupe Davis	Doubles
Engagement	6,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €	8,00 €	8,00 €	80 €	8,00 € Par équipe	8,00 € Par équipe
Vainqueur	Coupe +30	Coupe +40	Coupe +50	Coupe +60	Coupe + 80	Coupe + 120	Coupe + 140	Coupe + 200	Coupe + 2 x 30	Coupe + 2 x 35
Finaliste	Coupe + 15	Coupe + 20	Coupe + 25	Coupe + 30	Coupe +45	Coupe + 75	Coupe + 90	Coupe + 150	Coupe + 2 x 15	Coupe + 2 x 20
1/2 Finaliste	2 x 10	2 x 10	2 x 15	2 x 15	2 x 20	2 x30	2 x 40	2 x 70	4 x 10	4 x 15
1/4 Finaliste	4 x 7	4 x7	4 x 10	4 x 10	4 x15	4 x20	4 x 25	4 x 40	8 x 7	8 x 10